

AUTORISATION D'EXPLOITATION DU DROIT A L'IMAGE

"CyberCamp Santé #4"

20 mars 2024

Evénement organisé par l'Agence du Numérique en Santé et Doshas Consulting

En acceptant de participer à l'Evènement ci-dessus référencé, je donne mon accord pour être pris(e) en photo et/ou filmé(e) dans le cadre du « CyberCamp Santé #4 » à la Cité du Vin (Bordeaux), qui se tiendra le 20 mars 2024.

Par cet accord, j'autorise à titre gratuit l'Agence du Numérique en Santé et Doshas Consulting, pour leurs besoins de communication interne et externe, à fixer, reproduire et communiquer mon image et ma voix, dans le cadre d'une utilisation sur support internet (sites intranet et internet de l'Agence du Numérique en Santé et Doshas Consulting, Youtube, réseaux sociaux). Le droit d'exploitation ainsi concédé comprend le droit de reproduction, de représentation, de montage, de traduction, d'adaptation, de doublage et de sous-titrage.

La présente autorisation est accordée pour le monde entier pour une durée de 10 ans.

A des fins d'identification, j'autorise l'Agence du Numérique en Santé et Doshas Consulting à mentionner mon patronyme sur l'œuvre audiovisuelle.

En acceptant de participer à l'Evènement ci-dessus référencé, je reconnais que j'ai entièrement compris la présente lettre de décharge ci-dessus et accepté d'être lié. Je dégage tout réclamation contre l'Agence du Numérique en Santé et Doshas Consulting ou toute personne ou organisation utilisant ce matériel aux fins énoncées dans la présente décharge.

A Bordeaux, le 20/03/2024
